

Chaleur renouvelable : que préfèrent les Français ?

Quel système EnR aimeriez-vous chez vous ? A cette question posée lors d'un sondage auprès de 1120 internautes, sondage que vient de publier Qualit'EnR, le bois énergie est arrivé en tête avec 37% des votes (16% pour le poêle, 14% pour les chaudières, 7% pour les inserts). Le solaire thermique est à 25% (15% pour le Cesi, 10% pour le SSC). Le photovoltaïque recueille 20%, juste devant les pompes à chaleur (19%).

Par ailleurs, un récent sondage de BVA pour l'Ademe fait apparaître que l'investissement EnR des ménages français "devient un acte réfléchi et non plus seulement idéologique". 19% des Français interrogés par BVA considèrent que, en matière d'EnR, c'est la géothermie que la France devrait développer en priorité, contre 20% en 2009, tandis que la biomasse reste stable, à 9%. Quelles motivations pour acquérir un matériel EnR ? Pour 69% des personnes interrogées, c'est l'envie de faire des économies, contre 29% pour celle de "faire quelque chose pour la planète". Pour 45%, ce qui freine leur passage à l'acte, c'est le coût des équipements.

Vers un label d'intégrateur de services à la performance énergétique ?

"Insister" sur les énergies fatales (par exemple, l'incinération des déchets) dans l'étude de faisabilité des approvisionnements en énergie pour toute construction neuve ou rénovation lourde. Telle est l'une des recommandations d'un rapport que vient de publier le Plan Bâtiment Grenelle. Ce rapport souhaite, par ailleurs, voir émerger la profession d'intégrateur de services à la performance énergétique, avec en faveur de cette profession la création d'un label et l'octroi d'aides publiques. < Cette nouvelle profession doit s'appuyer sur les compétences de différents acteurs existants pour aller plus loin dans la mise en œuvre d'une offre globale apportant une garantie totale de résultat >, explique le rapport. Ces intégrateurs devront, "de préférence dans le cadre de réseaux de franchise nationale avec implantation locale", fournir en direct ou en sous-traitance : audit, préconisation, plan de financement, démarches administratives, sélection des entrepreneurs, supervision du chantier, suivi des consommations. < Cette profession n'est pas entrevue comme une menace ou une concurrence directe pour les acteurs opérant déjà dans l'efficacité énergétique, poursuit le rapport. Ces nouveaux ensembliers leur apporteraient des contrats en sous-traitance. Les acteurs existants concernés sont : les diagnostiqueurs, les fournisseurs d'équipement de chauffage, d'eau chaude et de régulation, ceux de compteurs et de systèmes de télémessure, les installateurs, les acteurs de l'isolation. > Le rapport prévoit, pour ce nouveau métier d'intégrateur, "un potentiel de créations d'emplois de plusieurs milliers".

Micro-cogénération : le marché européen pourrait bientôt décoller

C'est vers le milieu de la présente décennie que pourrait commencer à émerger en France un marché de la micro-génération domestique, avec des systèmes de fabrication européenne dotés de moteurs Sterling, mais aussi avec des piles à combustible japonaises. C'est ce qui ressort d'un colloque micro-cogénération organisé la semaine dernière à Paris au Cnam. Lors de ce colloque, Stéphane Hody (GDF Suez) a estimé que, avec son énorme parc de chaudières, l'Europe était "une vraie opportunité" pour les fabricants japonais de systèmes de micro-cogénération domestique à base de pile à combustible du type PEMFC fonctionnant au gaz naturel. Pour ces systèmes, l'Europe est le principal marché potentiel dans le monde, a souligné M. Hody, et les industriels nippons "ont tout intérêt à s'attaquer à ce marché pour accélérer la baisse de leurs coûts de fabrication". Ils vont venir, a-t-il ajouté. M. Hody considère que, en micro-cogénération domestique, le Japon "a au moins cinq ans d'avance" sur l'Europe. Au Japon, les premières piles à combustible domestiques ont été commercialisées vers le milieu de 2009 et, au 31 octobre 2010, le parc japonais était de 8 660 unités installées chez des particuliers, auxquelles elles sont vendues, posées, à un prix d'environ 25 000 euros (mais l'Etat japonais verse aux acquéreurs une subvention de quelque 10 000 euros). Panasonic et Toshiba dominent ce marché japonais émergent, avec chacun plus de 4000 unités posées à ce jour. Un parc de 12000 systèmes est attendu pour le milieu de 2011.

EN BREF. Parus au Journal Officiel du 27 janvier 2011, les indices de coûts BT 40 (chauffage central) et BT 41 (ventilation et conditionnement d'air) pour octobre 2010 s'établissent respectivement à 957,50 (contre 945,30 un an plus tôt) et à 696 (contre 682).

EN BREF. Le marché européen de la domotique passera de 164,3 millions d'euros en 2010 à 228,7 millions en 2015, prévoit une étude de Frost & Sullivan.